



L'INFOLETTRE DU MOIS DE MAI 2017

Le **Mouvement Europe Écologie Les Verts** est composé de deux collèges : le **Parti politique** structuré de façon hiérarchique, et le **Réseau coopératif** structuré de façon horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolettre**, destinée aux Coopératrices et Coopérateurs, a pour objectif de présenter les actions passées et à venir.

Nos Infolettres font apparaître la **diversité des points de vue** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

► **Appel au renouvellement de nos instances représentatives**

► **Horizon 2020**

► **Profession de foi pour les législatives**

► **Les chambres du temps**

Appel au renouvellement de nos instances représentatives

Nous avons deux instances pour représenter les cotisants au Réseau coopératif EELV auprès des cotisants au Parti politique EELV.

- **L'Agora** est un espace de coordination du Parti et du Réseau coopératif, où dialoguent un panel composé de 15 coopératrices, 15 coopérateurs, 15 adhérents du Parti, et 15 adhérentes du Parti. C'est une instance consultative du Mouvement EELV, dont ensuite est issue le **Groupe d'animation de l'Agora (GADA)**, qui est l'instance opérationnelle de l'Agora.
- Le **Conseil fédéral** du Parti EELV est ouvert à 10 coopératrices et 10 coopérateurs qui peuvent y exprimer les positions du Réseau coopératif, sans avoir de droit de vote sur les décisions du parti.

Au printemps de chaque année, nous renouvelons ces instances par moitié. La désignation se fait parmi ceux et celles (à jour de leur cotisation au 31 mars) qui ont fait acte de candidature. Si les candidat(e)s sont plus nombreux/ses que les places disponibles, nous pratiquons un tirage au sort. Pour postuler, merci donc de vous connecter sur le lien Framadate <https://framadate.org/EDdGq7gfKNbKkVge>.

Le Comité d'animation du Réseau coopératif

Horizon 2020

La campagne des présidentielles vient de s'achever avec l'élection d'Emmanuel Macron, mais elle se termine aussi avec, depuis fin février, une absence remarquable : celle de la prise en compte de la nécessité de donner la priorité à la sauvegarde de la vie sur notre planète.

D'autres campagnes électorales vont se succéder, législatives (2017), sénatoriales (2017), européennes (2019), municipales (2020), départementales (2021), régionales (2021).

Dans une démarche visant à reconstruire et proposer aux citoyens un projet pour l'écologie politique qui soit cohérent et désirable, les élections législatives, sénatoriales et européennes ne me semblent pas pouvoir fournir un cadre qui corresponde aux aspirations des citoyens de participer davantage encore à la vie de la société. En revanche, en 2020, lors de l'élection des 36 000 conseils municipaux, nous pourrions voir émerger un mouvement de militants écologistes mus par une volonté de prendre en main l'avenir de leur commune, en s'appuyant sur des bases simples. Le succès inattendu du film *Demain* (plus d'un million de spectateurs) montre que les exemples contenus dans le film (la nourriture saine et locale, l'énergie renouvelable, l'économie parallèle, la démocratie participative, l'éducation) sont suffisants pour construire un nouvel imaginaire à même de représenter un futur suffisamment désirable pour détourner les électeurs de leurs votes traditionnels.

Si, lors des élections communales de 2020 émergeait une nouvelle génération de maires et de conseillers municipaux, qui s'engageraient dans la mise en œuvre de nouvelles manières de vivre ensemble, alors nous pourrions voir élus, dans la foulée en 2021, des conseillers départementaux et régionaux portant des valeurs de sobriété heureuse.

Pour les élections présidentielles et législatives de 2022, il

faudrait qu'une nouvelle constitution succède à celle en vigueur aujourd'hui, pour mettre un terme à cette monarchie républicaine, qui concentre tout le pouvoir, y compris celui de passer outre les avis des députés élus.

La réunion d'une assemblée constituante est donc souhaitable avant la fin du nouveau quinquennat, afin de transformer notre démocratie représentative pyramidale en une démocratie participative, intégrant le mouvement associatif dans le processus législatif.

Le Réseau coopératif d'EELV peut aider à construire un nouvel espace politique qui offrirait aux mouvements citoyens une structure pour entrer dans le jeu politique, ce qu'ils n'ont pas osé faire en 2017, en ne donnant, de plus, aucune consigne de vote pour les présidentielles, malgré le danger d'apparition d'une démocratie autoritaire en France. Faire de la politique demeure un tabou chez la grande majorité des militants associatifs.

La structure politique coopérative peut fournir une piste pour que ces militants osent s'impliquer dans leurs communes, dans une démarche qui soit celle de territoires en transition écologique.

Denis Guenneau
Coopérateur EELV
Île-de-France

Profession de foi pour les législatives

Si j'avais à rédiger une profession de foi pour les législatives, je mettrais en avant tout ce que la campagne présidentielle a oublié, parce que la politique politicienne nous a privé du candidat qui devait présenter à tous les français la spécificité de notre mouvement, c'est-à-dire tout ce qui fait apparaître, selon les propos de B. Bourgeon, « le seul clivage qui vaille, celui entre les écologistes et les autres partis ».

Avez-vous entendu ?

« Lundi 8 Aout 2016 : eau, poissons, agriculture, ..., l'humanité a fini de consommer la totalité des ressources que la planète peut renouveler en un an et vit donc à crédit jusqu'au 31 décembre ».

Or le jour de dépassement recule inexorablement et de plus en plus vite depuis 50 ans, et de plus en plus vite au fur et à mesure que la population mondiale explose.

De plus, si tous les hommes consumaient comme nous, Français, Européens, nations riches, le jour de dépassement serait en février ou mars.

Nous pillons notre planète, nous déstabilisons le climat par nos rejets et nous contraignons des populations à la famine, à la guerre et à l'exode, sans vouloir partager.

Soumis à aucune mouvance, ni à aucune pression, mon combat pour nous, nos enfants sera celui de la responsabilité.

Je soutiendrai tout ce qui préserve l'humanité et sa dignité : l'égalité, la fraternité, la laïcité, et la liberté à l'exclusion de celle du loup dans la bergerie.

Je lutterai contre tous les rejets, les déclassements, et ici, pour que chacun puisse s'exprimer dans une démocratie renouvelée.

Je soutiendrai tout ce qui préserve notre planète : elle est notre lieu de vie et en assure la qualité.

Qu'il s'agisse de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons, de l'alimentation et de la santé, je militerai pour que la politique nationale montre, par ses impulsions déterminantes, les bonnes directions.

Je m'opposerai à toute incohérence.

Mais être responsable, ce n'est pas, comme on le caricature, vous ramener à la bougie.

C'est d'abord lutter contre tous les gaspillages qui, sans apporter plus de bonheur, nuisent à nos vies et enlaidissent nos espaces.

C'est l'État qui doit organiser tous les moyens pour faciliter cette lutte.

C'est aussi profiter de toutes les innovations permettant les économies qui, loin de nous priver, nous offrent une meilleure qualité de vie.

C'est encore l'État qui doit les rendre accessible à tous.

Battons nous pour nos vies, nos enfants, notre Terre et tout ce qui est beau.

Marc Gérenton
Coopérateur EELV
PACA

Les chambres du temps

Que subissons-nous ?

L'économie n'a plus pour objectif la satisfaction des intérêts de l'humain mais la pérennisation d'un système où l'individu n'est plus que le dernier maillon d'une chaîne de production répondant aux exigences d'une vision économique sans perspective pour tout un chacun. La conséquence d'une telle situation fait que cette économie n'a plus d'intérêt pour l'individu qui, malgré tout, est mis à contribution pour produire et consommer ; et tout cela sans exister en tant qu'être humain et sans pouvoir y inclure ses exigences d'existence.

En ce qui concerne le commun, il n'est plus collectif mais le résultat d'une appropriation par le monde politique, sous couvert de délégation, de la gestion de la chose public. Le commun s'est ainsi déconnecté des individus qui n'y voient plus, là non plus, leurs intérêts.

La politique, l'économie et la production par le travail sont donc devenues des domaines subis et ennuyeux qui empêchent de vivre ! et d'être une personne à part entière ... Cela est devenu insupportable.

L'individu veut redevenir humain.

L'individu redécouvre qu'il a des besoins essentiels de survie et d'existence en tant qu'humain, qui sont son identité première, au-dessus de tout, et ressentis dans un intemporel terrestre. Le reste de ses intérêts, qui constitue la diversité de son désir individuel et collectif, est composé de convenances personnelles et agréments de vie, et tend à aboutir au « bonheur » ; il se comprend à partir d'un environnement, d'un lieu, d'un contexte et d'un temps dont la finitude existe mais qui n'est pas toujours facilement bornée. Cet ensemble de besoins et d'intérêts, qui va des exigences de l'humain à l'intérêt de l'individu, va aussi du temps court qui s'appuie sur une culture de l'immédiat proche, de ce que nous appelons la société civile,

jusqu'à une culture du temps long, qui tient compte des besoins essentiels et des intérêts de tous, y compris de ceux des acteurs absents que sont la nature et les acteurs non contemporains.

Le temps modéré nécessaire à l'action, tenant compte de ces deux temps extrêmes, et qui en résulte, pratique l'arbitrage et a une visée calculée et réfléchie qui devrait se trouver portée par la modération politique.

L'importance du temps

Un des paramètres essentiels de l'identité d'un individu est sa perception du temps au moment où il prend des décisions ; une vision d'un temps différent donnera des décisions différentes. Les désaccords sur un intérêt collectif trouvent souvent leur origine dans cette différence de perception temporelle, non exprimée et souvent implicite pour chacun. Sans accord sur le temps qui préside à une décision ou une orientation, une assemblée va subir l'impasse décisionnelle de la polémique liée à ces temps multiples... Aucun espoir de s'approcher d'un consensus n'émergeant, la violence du vote majoritaire s'impose.

L'intérêt collectif est constitué de temps multiples hétérogènes et même non linéaires. Par conséquent le bornage ou la définition du périmètre du temps est essentiel, primordial et indissociable d'une bonne représentation.

L'organisation des temps

Le champ de la modération politique doit montrer dans ses visées collectives à moyen terme qu'elle respecte le temps long de la survie et de l'existence et le temps court de l'intérêt individuel.

Pour que nos élus ne subissent plus un désordre schizophrénique, résultant de la prise en compte simultanée de temps différents conduisant à légiférer sur l'actualité ou à oublier les besoins essentiels, il semble important de revoir notre manière de décider collectivement en créant deux chambres politiques dédiées exclusivement l'une au temps long et l'autre au temps court, et en créant une articulation politique qui permette à chacune de ces chambres d'exister et de peser.

Aujourd'hui, la prise en compte du temps court nous apparaît principalement au travers des lobbys, des grèves sectorielles, de la désobéissance civile, et ceci, dans un contexte de rapport de forces. Une présence constructive et apaisée serait la bienvenue.

Cette expression du temps court est, aujourd'hui, souvent issue de syndicats ouvriers et patronaux liés au monde du travail et d'associations d'utilisateurs ou de consommateurs et de groupements citoyens... Il y a beaucoup d'oubliés, chômeurs,

retraités, jeunes et aussi l'activité culturelle, l'activité sportive, l'activité culturelle, l'activité de la formation, et puis le champ de la jeunesse, de l'art, de la connaissance, de l'émancipation, de l'égalité, des immigrés, des prisonniers, des militaires, etc. Cette chambre du temps court devrait les représenter tous et porter une parole contraignante : elle deviendrait une chambre des syndicats citoyens.

Pour la chambre du temps long, d'une certaine façon, l'inspiration est plus facile. Elle existe déjà sous une forme représentative restreinte d'assemblée consultative et devrait être améliorée, ses objectifs précisés et son rôle étendu. C'est Le Conseil économique, social et environnemental, dont le travail serait admis désormais comme fondamental et devrait être mieux pris en compte ... C'est notre résilience qui est en jeu.

La chambre de la modération politique, à égalité avec les autres chambres, n'ayant plus comme objectif que la gestion du temps modéré, serait libérée de ce difficile papillonnement et écartèlement résultant de la prise en compte de tous les temps à la fois et aurait ainsi à sa disposition tous les garde-fous nécessaires provenant des deux autres chambres.

Dans cet organigramme, l'exécutif serait là exclusivement pour mettre en œuvre et faire le lien entre le corps de l'administration et les chambres politiques.

Trois manières différentes de participer au champ politique.

Cette participation se ferait au travers de la **Chambre des syndicats** citoyens et la **Chambre économique sociale et environnementale**, dont les représentations ne seront pas territoriales, et la **Chambre de la modération politique** qui bénéficiera d'une représentation territoriale.

La Chambre des syndicats citoyens pourrait être une refonte du Sénat. Nous avons vu que la Chambre économique, sociale et environnemental pouvait être issue d'une refonte du CESE actuel et la Chambre de la modération politique serait assez proche de ce qu'est l'assemblée nationale.

La coexistence de ces trois chambres, à l'identité marquée et contraignante, devrait éviter les conflits polémiques par le respect mutuel, qu'elles se porteront ou devront se porter, découlant de leur nécessité reconnue.

Christian OLIVE
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon